

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné assistant-greffier que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 7 octobre 2024, à 19 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame.

La demande présentée par *Domaine Turnbull S.E.C* a pour but de convertir la résidence du 146 terrasse Turnbull pour en faire un pavillon à la disposition des usagers de la terrasse Turnbull, pour des activités récréatives et de divertissement intérieur, salle de réception, lieux d'hébergement et salle de mécanique et d'entretien pour les équipements de loisirs.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 7 octobre 2024.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 19 septembre 2024.

Marc-Olivier Breault, assistant-greffier